



# Communiqué

Projet Métamorphose

## Écoquartier des Plaines-du-Loup : les chantiers des cinq premiers immeubles démarrent

**Les premiers coups de pioche en vue de la construction du nouvel écoquartier des Plaines-du-Loup (projet Métamorphose) seront donnés d'ici quelques jours. Il s'agit plus précisément du démarrage des chantiers des cinq immeubles de la première pièce urbaine, aux abords du parc du Loup. Ils accueilleront à terme 342 nouveaux logements pour environ 1'100 habitant-e-s. Ce lancement marque une grande étape en vue de la réalisation de tout un nouveau morceau de ville.**

Alors que le projet Métamorphose a déjà amorcé la transformation de la Ville avec, du côté des infrastructures sportives, la réalisation du Centre sportif de la Tuilière, du Centre sportif de Malley et très prochainement, du Stade de la Tuilière, les premiers logements de l'écoquartier des Plaines-du-Loup s'apprêtent à sortir de terre pour accueillir 342 nouveaux logements et plus de 4'000 m<sup>2</sup> dédiés aux activités, dans cette première pièce urbaine (E), au sud du premier plan partiel d'affectation des Plaines-du-Loup. La signature des différents droits distincts et permanents (DDP) s'est terminée à fin juin, rendant désormais possible le démarrage des chantiers des cinq immeubles de la pièce urbaine E. Le lancement des travaux de cette pièce urbaine est prévu courant juillet. Les premiers travaux consisteront à la mise en place des installations des chantiers, clôtures, travaux de décapage et terrassements. L'arrivée des premières grues est prévue courant septembre. Les responsables des chantiers feront leur possible pour diminuer les nuisances que cela va occasionner. La Ville remercie d'ores et déjà vivement les riverain-e-s de leur compréhension.

La pièce urbaine E est la plus grande du premier secteur des Plaines-du-Loup, avec une surface au sol de 12'142 m<sup>2</sup>. Elle se caractérise particulièrement par son positionnement au sud de la première étape de réalisation du quartier ; ses façades sud donneront sur le parc du Loup. Les cinq bâtiments répondent aux exigences énergétiques de la société à 2000 watts en intégrant 90% des surfaces dédiées aux logements et 10% aux activités. La mixité sociale est assurée par des logements de toutes les catégories allant des logements subventionnés à de la propriété par étages.

Les investisseurs regroupés autour de la pièce urbaine E comptent une société coopérative d'utilité publique (Logement Idéal – Société Coopérative), deux investisseurs privés (Jaguar Real Estate SA et CIEPP – Caisse inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle) et deux coopératives d'habitants (SCCH Le Bled et La Meute).

Pour rappel, la Ville a présenté le 29 juin dernier au Conseil communal le préavis consacré à la réalisation de trois pièces urbaines supplémentaires (sur cinq) du premier secteur des Plaines-du-Loup. Au total, cela représente 656 logements et plus de 12'000m<sup>2</sup> d'activités répartis dans onze immeubles, ainsi qu'un parking centralisé pour ce premier secteur. Une fois que le Conseil communal aura octroyé les droits distincts et permanents de superficie, une nouvelle étape d'importance sera franchie dans la réalisation de l'écoquartier des Plaines-du-Loup qui s'apprête à redessiner le visage du nord de la ville.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur [www.lausanne.ch/metamorphose](http://www.lausanne.ch/metamorphose)

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Grégoire Junod, syndic de Lausanne, 021 315 22 01**

Lausanne, le 9 juillet 2020